

Réf: Dossier 397765

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KOUASSI GLOIRE DE DIEU » en abrégé «
EKGD SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
KOWEÏT-LOT 42, Lot 42, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOUASSI GLOIRE DE
DIEU » en abrégé « EKGD SARL »

Objet : • LA FERRONNERIE PROFESSIONNELLE EN
BÂTIMENT ET EN TOUS TYPES D'ACCESSOIRES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
KOWEÏT-LOT 42, Lot 42, Ilot 03

Dirigeant(s) M BANDAMAN KOUASSI WILLIAMS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01542 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19136/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

